

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Étage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Heritage Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (L.G.) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-536886

ND: 32164

- Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule: 11877 Société: R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom: EL OMARI IMANE

Date de naissance: 22/02/75

Adresse: 84 LOT JAWHAR MARJ ICEH

Tél.: 066147355

Total des frais engagés: Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin:

Date de consultation: 26/05/2020

Nom et prénom du malade: EL OMARI IMANE Age: 45 ans

Lien de parenté: Lui-même Enfant

Nature de la maladie:

En cas d'accident préciser les causes et circonstances:

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / Le : / /

Signature de l'adhérent(e):



Marrakech, le 10/06/2020

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 060520-014 Pvt du: 06/05/2020 15:33

Nom : Mme EL OMARI Imane

Prescripteur Dr : EL OMARI JIHANE

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

Hemogramme + Plaquettes		Valeurs Usuelles	Antériorité
Erythrocytes	: 4,42 $10^6/mm^3$	(3,8 - 5,9)	
Hémoglobine	: 13,20 g/dl	(11,5 - 17,5)	
Hématocrite	: 39,40 %	(34 - 53)	
VGM	: 89,14 fL	(76 - 96)	
TCMH	: 29,86 pg	(24 - 34)	
CCMH	: 33,50 g/dl	(31 - 36)	
Leucocytes	: 9020 /mm ³	(3800 - 11000)	
Polynucléaires Neutrophiles	: 46,5 %	(37 - 70)	
	4194,00 /mm ³	(1400 - 7700)	
Lymphocytes	: 47,5 %	(26 - 44)	
	4285,00 /mm ³	(1000 - 4800)	
Monocytes	: 3,2 %	(4 - 9)	
	289,00 /mm ³	(150 - 1000)	
Polynucléaires Eosinophiles	: 2,5 %	(1 - 5)	
	226,00 /mm ³	(20 - 580)	
Polynucléaires Basophiles	: 0,3 %	(Inférieur à 1)	
	27,00 /mm ³	(Inférieur à 100)	
Plaquettes	: 235 $10^3/mm^3$	(150 - 445)	

Laboratoire d'Analyses Médicales AL FIRDAOUS
Dr. ASSEM Nada
Médecin Biologiste
Tél/Fax : 05 24 34 98 / GSM : 06 71 40 71 01
Al Massira 1, Lot. B. N° 683 App. 1 Marrakech

Al Massira 1, Lotissement B Num. 683 , App 1 - Marrakech

Tél & Fax : +212 5 24 34 54 98 - GSM : 06 71 40 71 01

Mail : laboalfirdaous@gmail.com

Prélèvement à domicile sur RDV

Docteur Nada ASSEM

Médecin Biologiste

Mme EL OMARI Imane



Dossier N° : 060520-014

الدكتورة ندى عاصم
طبيبة إحيائية
Page : 2/2

BIOCHIMIE

Ferritine : : 81,29 ng/ml

Valeurs Usuelles : Antériorité

(Technique : Technique ELFA Vidas Biomérieux)

Hommes : 20 à 200 ng/ml
Femmes cycliques : 10 à 125 ng/ml
Femme ménopausées : 20 à 200 ng/ml
Nourrisson < 1 mois : 90 à 600 ng/ml
Nourrisson 1 à 2 mois : 140 à 400 ng/ml
Nourrisson 2 à 6 mois : 40 à 220 ng/ml
Nourrisson > 6 mois
et Enfant jusqu'à 15 ans: 15 à 80 ng/ml

HORMONOLOGIE

TSH-us : Thyroestimuline-Hormone : 1,46 µU/ml

Valeurs Usuelles : Antériorité
(0,38 - 4,31)

(Technique : Immuno-enzymatique-AIA 360 Tosoh)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.
Une variation minimale de la T4 libre provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important,
au moins 8 semaines pour une réponse complète.

Laboratoire d'Analyses Médicales AL FIRDAOUS
Dr. ASSEM Nada
Médecin Biologiste
Tél / Fax : 05 24 34 98 / GSM : 06 71 40 71 01
Al Massira 1, Lot. B. N° 683 Appt. 1 Marrakech

📍 Al Massira 1, Lotissement B Num. 683, App 1 - Marrakech

☎️ Tél & Fax : +212 5 24 34 54 98 - GSM : 06 71 40 71 01

✉️ Mail : laboalfirdaous@gmail.com

Prélèvement à domicile sur RDV

Laboratoire Al Firdaous d'Analyses médicales

Dr. ASSEM NADA

Adresse : Al Massira 1 Lot B,N 683 Appt 1 Marrakech Téléphone/Fax :05 24 34 54 98

GSM: 06 71 40 71 01

ICE : 002219967000004 - IF : 33626206 - INPE : 073062994

Facture

Marrakech , le 10/06/2020

N° facture 2020-0482

Date 06/05/2020

Mme EL OMARI Imane

Designation Acte	Cotation B
Hemogramme + Plaquettes	80
Ferritine	250
TSH us 3ème génération	250
Prélèvement sang veineux	1
Total B	580
Total	800,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Huit cent dirhams***

Laboratoire d'Analyses Médicales AL FIRDAOUS
Dr. ASSEM NADA
Médecin Biologiste
Tel/Fax: 05 24 34 54 98 GSM: 06 71 40 71 01
Al Massira 1, Lot B, N° 683 Appt. 1 Marrakech

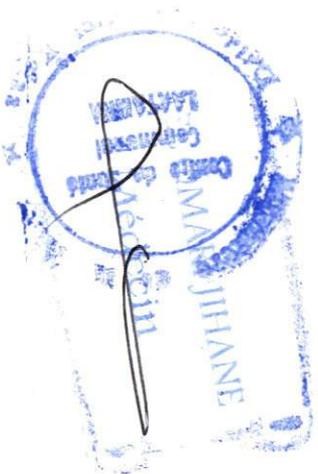
Le 26.05.2020

Dr El Ouardi Samane

- NFS

- Fourniture

- STASus



Laboratoire d'Analyses Médicales AL FIRDOUS
Dr. ASSËD EL WARDI
Médéric Biologiste
Tel/Fax : 05 24 34 93 GSM : 06 71 40 71 01
Al Massira 1, Lot. B. N° 683 Appt. 1 Marrakech